

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 9 décembre 2011

Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Arvieux - Espercieux – DSP 07/136

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé des investissements sur le parc Espercieux à hauteur de 23 k€ afin de remplacer les portails d'entrée et de sortie par des portes basculantes plus adaptée à la fréquentation du parc.

Depuis la signature du contrat, des investissements ont été réalisés à hauteur de 759 k€, validant le plan initial.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire fait état d'une équipe composée de trois agents d'exploitation et d'un responsable. Le planning détaillé de présence du personnel des deux parkings est disponible et permet de confirmer que des agents d'exploitation sont présents durant les heures d'ouverture, comme le contrat l'exige. On note par ailleurs sur ce point que le parking est ouvert de 6h à 22h du lundi au samedi pour l'ensemble de la clientèle. Le délégataire a donc fait le choix d'étendre les heures d'ouverture par rapport à ce qui était prévu au contrat, afin d'optimiser la fréquentation du parking.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs n'ont pas évolué au cours de l'exercice 2010.

La fréquentation du parking Espercieux s'élève à 31 199 véhicules horaires en 2010, soit une progression de 2,4% par rapport à 2009.

La fréquentation des abonnés affiche une moyenne de 381 usagers par mois, ce qui représente une hausse par rapport à 2009 de 4,4%.

La fréquentation horaire demeure inférieure aux prévisions. En revanche, le nombre d'abonnés est supérieur au prévisionnel.

Le parking Arvieux a réalisé sa première année complète d'exploitation. Ainsi, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas réellement significative, car le parc n'avait été exploité que sur une période de 10 mois en 2009.

Le nombre moyen d'abonnés par mois s'élève ainsi à 195 et les entrées horaires à 57 037 (+66% par rapport à 2009). Globalement, le parc affiche une fréquentation supérieure aux prévisions.

2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires cumulé des deux parcs s'élève en 2010 à 1 765 k€ HT, dont les deux tiers émanent de la fréquentation « abonnés ».

Les charges s'élèvent quant à elles, à 1 771 k€. Le poste le plus important est la redevance versée à la collectivité qui représente 60% du total des charges.

Le résultat net de la délégation de service public est ainsi positif à hauteur de 22 900 €.

3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance fixe pour chacun des deux parcs ainsi que d'une redevance variable au-delà d'un certain seuil de chiffre d'affaires, réalisé par les deux parcs en cumulé.

Pour 2010 la redevance totale versée par le délégataire à MPM s'élève à 1 069 k€, dont 837 k€ de redevance fixe et 232 Keuros de redevance variable, le seuil de versement ayant été atteint.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à destination des usagers des parkings. Des partenariats ont également été mis en place avec les équipements et acteurs économiques locaux (sociétés, restaurants, hôtels, opérations occasionnelles ...) afin de participer à l'attractivité du secteur et d'optimiser les recettes du parking.

Une enquête de satisfaction a été menée en 2010, faisant ressortir plusieurs points forts : la qualité de l'accueil et du service, la facilité à trouver les parkings et une place à l'intérieur de ces derniers, la propreté et la luminosité, ainsi que la qualité de l'éclairage.

IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2010

Même si la fréquentation horaire du parking Espercieux demeure inférieure aux prévisions, elle est en partie compensée par le bon démarrage du parking Arvieux et une augmentation des abonnés. Il en résulte une situation économique équilibrée pour cette DSP, permettant outre le versement de la redevance fixe, la mobilisation de la redevance variable.